

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 13 Juin 2014 une note d'information relative à l'émission par la Compagnie Générale Immobilière (CGI) d'un emprunt obligataire ordinaire.

La souscription est réservée à deux catégories d'investisseurs:

- Les investisseurs I : Tous les investisseurs qualifiés et personnes morales de droit marocain ou étranger tel que définis dans la note d'information.
- Les investisseurs II : Tous les détenteurs d'obligations CGI, émises en 2010 à échéance décembre 2015 qui souhaitent souscrire dans le cadre d'une opération d'échange.

Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

	Tranche A cotée	Tranche B cotée	Tranche C non cotée	Tranche D non cotée
Plafond (en MAD)	1 500 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000
Nombre maximum	15 000 titres	15 000 titres	15 000 titres	15 000 titres
Valeur nominale unitaire	100 000 MAD	100 000 MAD	100 000 MAD	100 000 MAD
Maturité	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans
Prix d'émission	Pour les Investisseurs I, prix d'émission au pair soit 100 000 Dh. Pour les Investisseurs II, prix d'émission entre 98,714 % et 100,857 %, soit entre 98 714,33 Dh et 100 857,11 Dh.	Pour les Investisseurs I, prix d'émission au pair soit 100 000 Dh. Pour les Investisseurs II, prix d'émission entre 98,714 % et 100,857 %, soit entre 98 714,33 Dh et 100 857,11 Dh.	Pour les Investisseurs I, prix d'émission au pair soit 100 000 Dh. Pour les Investisseurs II, prix d'émission entre 98,714 % et 100,857 %, soit entre 98 714,33 Dh et 100 857,11 Dh.	Pour les Investisseurs I, prix d'émission au pair soit 100 000 Dh. Pour les Investisseurs II, prix d'émission entre 98,714 % et 100,857 %, soit entre 98 714,33 Dh et 100 857,11 Dh.
Prime de risque nominale	Entre 140 et 160 pbs	Entre 140 et 160 pbs	Entre 140 et 160 pbs	Entre 140 et 160 pbs
Taux facial	Entre 4,60% et 4,80%, révisable, en référence au taux plein 52 semaines, augmenté de la prime de risque.	Entre 5,22% et 5,42%, fixe, en référence au taux BDT 5 ans, augmenté de la prime de risque.	Entre 4,60% et 4,80%, révisable, en référence au taux plein 52 semaines, augmenté de la prime de risque.	Entre 5,22% et 5,42%, fixe, en référence au taux BDT 5 ans, augmenté de la prime de risque.
Négociabilité des titres	Négociables à la Bourse de Casablanca	Négociables à la Bourse de Casablanca	Négociables de gré à gré	Négociables de gré à gré
Garantie	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune
Mode de remboursement	Infine	Infine	Infine	Infine

Le montant total adjugé au titre des quatre tranches ne devra en aucun cas dépasser la somme de un milliards cinq cent millions (1 500 000 000,00) de dirhams.

Un extrait de la note d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales. La note d'information visée par le CDVM est :

- remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- disponible sur demande dans les établissements suivants:
 - Siège social de CGI : Espace Oudayas, Avenue Mehdi Ben Barka, BP 2177, Hay Ryad, Rabat, Téléphone : (212) 5 37 23 94 94;
 - Siège social de CDG Capital : Place Moulay El Hassan – BP 408, Rabat. Tél : 05 37 66 52 54.
- disponible sur le site web du CDVM (www.cdvm.gov.ma) ;
- tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca et sur son site internet.

CONTACT CDVM :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/015/2014

L'autorité qui veille sur votre épargne